

CONSULTATION CIBLÉE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU
PONT DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que les séances de la consultation ciblée sur le projet ci-dessus mentionné débuteront le lundi 13 décembre 2021 à 19 h.

Les séances de la consultation ciblée permettent à la fois aux participants de poser des questions, de présenter des mémoires et d'exprimer leurs opinions. Dans le cas du présent mandat confié au BAPE, le ministre indique que cette consultation devra cibler spécifiquement la conservation des milieux humides et hydriques, la protection des habitats fauniques ainsi que l'intégration du pont au patrimoine paysager et bâti de l'île d'Orléans.

Considérant la situation sanitaire actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux. Il sera possible de participer soit en présentiel à l'adresse ci-dessous, soit par Internet, soit par téléphone.

Coordonnées de la consultation ciblée :

Hôtel Ambassadeur
3401, boulevard Sainte-Anne
Québec

Les séances débuteront le lundi 13 décembre 2021 à 19 h et seront diffusées en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques, toute personne intéressée à poser ses questions, faire part de ses préoccupations, opinions et suggestions au cours des séances est invitée à en informer dès que possible la commission. Pour s'inscrire, il suffit de transmettre le formulaire en ligne Avis d'intention disponible sur la page Web du dossier à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca ou contacter la coordonnatrice de la commission, Anne-Marie Gagné au 581 925-0679 au plus tard le mardi 7 décembre 2021 à 16 h.

Il sera possible de donner une opinion verbale ou de poser des questions sans être inscrit au 7 décembre 2021, sous réserve du temps encore disponible à la fin d'une séance. Pour ce faire, au début de chaque séance, il sera possible de s'inscrire au registre disponible dans la salle ou dans le site Web du BAPE ou bien de le faire par téléphone au 418 643-7447.

Le registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, rend accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca. Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans les centres de consultation mentionnés ci-dessous.

Bibliothèque Oscar-Ferland
515, route des Prêtres
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Téléphone : 418 828-2855, poste 4

Bibliothèque Fernand-Dumont
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Québec
Téléphone : 418 641-6126

Bibliothèque Étienne-Parent
3515, rue Clémenceau
Québec
Téléphone : 418 641-6110

Les documents qui s'ajouteront au cours de la consultation ciblée pourront être consultés dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Anne-Marie Gagné au 581 925-0679 ou, sans frais, au 1 800 463 4732, ou par courriel à l'adresse pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE
René Beaudet

Québec

82 ACTUALITÉS

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021 leSoleil

DE RÉSIDENCE
MAUDITE À MAISON
DE SES RÊVES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Jean-Guy Sanschagrin, en son vivant domicilié au 990 rue Gérard-Morisset, appartement 502, Québec, Québec G1S 1X6, survenu le 30 décembre 2020, un inventaire des biens du défunt a été préparé par le liquidateur de la succession, conformément à la loi, le 18 novembre 2021.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 995 Ave Dandrieu, Québec, Qc G1P 2G7.

François Sanschagrin, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)
Prenez avis que Thérèse BILARD, en son vivant domiciliée au 12, rue Industrielle, Saint-Apollinaire, province de Québec, G0S 2E0, Canada, est décédée à Saint-Apollinaire le 2 juin 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Christine BERGERON, notaire ayant son domicile professionnel au 1186, rue Principale, à Saint-Agapit, province de Québec, G0S 1Z0. Signé électroniquement, le 26 novembre 2021
Véronique LAROCHELLE, liquidatrice successorale
Denise LAROCHELLE, liquidatrice successorale

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de madame Cécile Lapointe, survenu le 27 décembre 2020, en son vivant domiciliée au 1401, chemin de la Canardière, Québec, province de Québec, G1J 0A6, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale, madame Francine Cantin, le 25 novembre 2021, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Jean-François Asselin, notaire, sis au 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec, province de Québec, G1W 5C4.

Fait à Québec, le 26 novembre 2021
Francine Cantin, liquidatrice

RECHERCHE
COIFFEURS(SES)
POUR
RÉSIDENCES
DE PERSONNES
ÂGÉES À
QUÉBEC ET SES
ENVIRONS.

CONTACTEZ
GUY AU
418-576-3773

LEMIEUX NOLET inc.
Syndics autorisés
en insolvabilité

AVIS DE FAILLITE
STRUCTURE TECZA INC.

Avis vous est par la présente donné que la faillite de Structure Tecza inc., 9400, rue de Véronne, appartement 4106, Québec (Québec) G2B 0P7 est survenue le 19 novembre 2021 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 2021, à 10 h, par vidéoconférence. Si vous désirez assister à l'assemblée, bien vouloir nous envoyer votre demande à assembleesyndic@ln.ca au moins 24 heures avant l'assemblée (le nom du dossier devra être inscrit dans l'objet de votre courriel).

LEMIEUX NOLET INC.
Guillaume Therrien, CPA, CMA, CIRP, SAI
815, boulevard Lebourgneuf, bureau 401
Québec (Québec) G2J 0C1
Tél. : 418 833-1054
1 866 833-1054

PAULE VERMOT-
DESROCHES

CHRONIQUE

pvermot@lenouveliste.qc.ca

Achèteriez-vous une maison à l'intérieur de laquelle des meurtres ont été perpétrés? Cette question, Diane Parent a eu à se la poser très sérieusement lors de l'achat de sa première maison. La résidence de la rue Milot, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, avait tout pour lui plaire. C'était un véritable coup de cœur. Mais à l'intérieur de ces murs, quelques années auparavant, deux meurtres avaient été commis par Alain Piché, qui a tué, décapité et congelé ses parents. Une histoire qui a bouleversé la région.

La lumière du soleil entre à pleins rayons par la fenêtre du salon, et éclaire jusqu'à la cuisine. Diane Parent nous accueille dans un de ses éclats de rire légendaires. Elle aime sa maison, et est visiblement fière de nous la faire visiter. Dans ce salon qu'elle habite depuis maintenant dix ans, tout a été placé avec soin. Sur le coussin du sofa, il y a cette inscription : «My happy place». Difficile de croire qu'entre les murs de cette maison s'est pourtant déroulé l'un des crimes les plus

sordides des dernières années à Trois-Rivières.

Son histoire fera d'ailleurs l'objet de l'émission *Résidences maudites* sur les ondes de CASA, une émission à laquelle M^{me} Parent a accepté de participer. Le compte-rendu de son histoire sera diffusé ce lundi 6 décembre à 21 h, lors du dernier épisode de cette fascinante série. Épisode auquel votre humble scribe a également apporté sa contribution.

On se souviendra que le 21 mars 2007, les corps de Gaétan Piché et Lucie Fournier avaient été découverts décapités et placés dans un congélateur au sous-sol de la résidence familiale. L'enquête révélera très vite que l'auteur de ce crime est leur fils, Alain Piché. Atteint de schizophrénie, le comptable de 36 ans a agi de la sorte, car il se croyait investi d'une mission et voulait éviter le génocide de cinq millions d'individus établis au sud de la France. Avant de les rejoindre, il était convaincu de devoir couper tout lien qui le rattachait au Canada, la raison pour laquelle il a tué ses parents. L'homme a été reconnu non criminellement responsable pour cause de troubles mentaux.

C'est au cours de l'année 2011 que la maison de la rue Milot a été mise en vente, une fois la succession réglée. Diane Parent cherchait depuis quelque temps une maison à acheter, sa première après avoir vécu toute sa vie en logement. Pour elle, l'achat d'une première maison devenait la concrétisation d'un grand rêve.

Elle n'oubliera jamais ce coup de fil de son agent d'immobilier ce matin-là. «Elle disait qu'une nouvelle maison venait de s'afficher, mais qu'elle devait me prévenir que deux meurtres avaient été commis à l'intérieur. J'ai tout de suite su que c'était la maison des Piché», se souvient M^{me} Parent qui, comme tout le monde, avait entendu la nouvelle lorsque le crime avait été commis.

Il est en effet obligatoire pour le courtier immobilier ou le vendeur d'une résidence de déclarer tout suicide ou mort violente qui

pressreader

PRINTED AND DISTRIBUTED BY PRESSREADER
PressReader.com +1 604 278 4604
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

366

AV8.1

Projet de construction du nouveau pont
de l'Île-d'Orléans

6211-06-165